



## CODE DE BONNE CONDUITE

L'inscription au MFCTG implique pour tous les joueurs, séniors, mineurs et les parents de ces derniers, l'acceptation du code de bonne conduite du club.

L'objectif de ce code est d'obtenir un fonctionnement du club conforme à l'éthique sportive basée sur le respect des autres, la solidarité d'équipe, le respect des différences, la non discrimination.

- 1- L'adhésion au club implique, pour être définitive, le paiement complet de la cotisation annuelle, selon les modalités précisées dans le document d'inscription.
- 2- L'adhésion au club implique le respect des règles de fonctionnement fixées par les éducateurs et notamment, le fait de jouer dans les équipes désignées par ceux-ci.
- 3- La présence aux entraînements, la ponctualité, l'engagement, la volonté de progresser sont, avec les qualités sportives et de comportement en groupe, les fondements des décisions et des choix des éducateurs. Les joueurs se doivent de les accepter.
- 4- Les parents des licenciés mineurs doivent se conformer aux valeurs que le club souhaite promouvoir : respect des partenaires, des adversaires, des arbitres et respect des choix de l'éducateur.
- 5- Les parents qui transportent des enfants lors des activités du club doivent être en conformité avec la réglementation du code de la route en particulier concernant le permis de conduire et l'assurance du véhicule.
- 6- L'image du club est essentielle, vis-à-vis du soutien qui lui est accordé par ses partenaires et les collectivités. Par conséquent, tous les membres du club se doivent de respecter le public, les arbitres, les adversaires et se concentrer sur le jeu.  
Les dirigeants du club se réservent le droit de sanctionner les comportements qui affectent, de manière inappropriée, l'image du club.
- 7- Le club fournit, à tous ses adhérents, des équipements selon la catégorie dans laquelle ils sont inscrits. Par conséquent, les membres du club se doivent, en toutes circonstances de la vie du club, d'être porteurs des équipements appropriés normalement entretenus.



## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné \_\_\_\_\_, agissant en qualité de père, mère, tuteur ou responsable légal \* de l'enfant \_\_\_\_\_.

- autorise mon enfant à participer aux activités sportives du Montauban F.C. T.G.
  
- autorise les responsables du club, en cas d'accident ou de nécessité, à soigner ou à faire soigner mon enfant. S'il n'a pas été possible de me prévenir, ou s'il nécessite une intervention chirurgicale immédiate, j'autorise le responsable de l'équipe à faire appel :
  - au SAMU ou aux sapeurs pompiers \*
  - à la clinique privée par ambulance privée \*
  
- autorise Madame ou Monsieur \_\_\_\_\_ à venir chercher mon enfant à la fin des séances \*
  
- autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après l'activité sportive \*
  
- autorise mon enfant à effectuer les déplacements dans les voitures des éducateurs, dirigeants, ou parents accompagnateurs, ainsi que dans les bus suivant les besoins
  
- autorise le club à faire figurer sur ses supports de communication les photos de mon enfant prises à l'occasion des activités sportives

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'assurance liées à la licence de la Fédération Française de Football, les accepte, et en conséquence dégage le club de toutes ses responsabilités en cas d'accident lié à la pratique sportive.

Je déclare enfin, avoir lu le code de bonne conduite du MFCTG ci-contre, et avoir informé mon enfant de son contenu.

( \* = rayez la ou les mentions inutiles)